

## GENDARMERIE DE RETHEL



Architecte : Franck PLAYS à TROYES

### Description du projet :

Le projet consiste à construire, dans le cadre de la restructuration des brigades de gendarmeries du Département des Ardennes, une Brigade de Gendarmerie sur la Commune de Rethel lieu-dit « Les Vallières » rue Clostermann pour accueillir 5 unités à savoir :

- d'un groupe de commandement compagnie (CG Cie),
  - une brigade territoriale (BT)
  - une brigade de recherche (BR)
  - un peloton de surveillance et d'intervention (PSIG)
  - la BMA
- pour un effectif de 55 gendarmes :
- 4 officiers de gendarmerie (OG);
  - 40 sous-officiers (38 SOG et 2 CSTAGN),
  - 11 gendarmes adjoints (GAV).

### *Programme :*

Sur un terrain de 25 000 m<sup>2</sup> il s'agit de créer une brigade de 1583 m<sup>2</sup> et 47 logements et prévoir une réserve foncière pour la création à terme de 10 logements supplémentaires.

Composition des logements : 2T1, 2T2, 11T3, 1T3R, 21T4, 2T4R, 6T5, 2T6 soit 47 logements répartis dans 2 collectifs comprenant dans le n° 1 : 9 T3, dans le n° 2 : 2 T1, 2 T2, 2 T3, 3 T4, 1 T3R et dans 28 pavillons : 18 T4, 2 T4R, 6 T5, 2 T6.

## Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental des Ardennes,  
Direction du Patrimoine, service Ingénierie et Développement

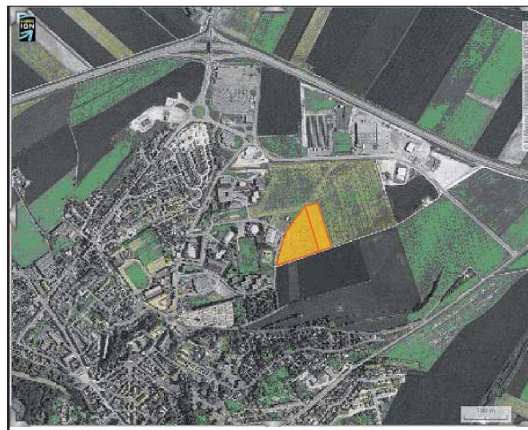
## Maître d'œuvre :

Franck PLAYS

# LOCALISATION

## Plan de situation

Photo aérienne du site retenu pour la future réalisation  
RETHEL



Site retenu pour  
la future réalisation.  
Env. 26 000 m<sup>2</sup>  
(16 000 + 10 000)

## Coût opération TTC :

11 393 093 € TTC

## Déroulement de l'opération :

- Décision de l'Assemblée Départementale du 7 avril 2008 : accord de principe pour la construction de 4 gendarmeries et délégation de maîtrise d'ouvrage,
- Permis de construire déposé le 17 juillet 2011 accordé le 7 décembre 2011,
- Démarrage des travaux : en juillet 2013,
- Mise hors d'eau le 3 novembre 2014,
- Mise à disposition des gendarmes le 11 mai 2015.